

## Valneva publie ses résultats financiers du premier semestre 2021 et fait un point sur ses activités

### Jalons clés en R&D atteints

- Résultats initiaux positifs pour la Phase 3 du candidat vaccin à injection unique contre le chikungunya, VLA1553
  - Titres d'anticorps neutralisants générés chez 98,5% des participants à l'essai
- Finalisation du recrutement pour l'essai de Phase 2 du candidat vaccin contre la maladie de Lyme, VLA15-221, incluant une population pédiatrique
- Finalisation du recrutement pour l'étude pivot de Phase 3 du candidat vaccin inactivé contre la COVID-19, VLA2001
  - Résultats initiaux de Phase 3 désormais attendus au début du quatrième trimestre 2021

### Position financière solide

- \$ 107,6 millions de produits bruts levés dans le cadre d'une introduction en Bourse aux Etats-Unis et d'un placement privé concomitant en Europe
- Trésorerie et équivalents de trésorerie de €329,8 millions au 30 juin 2021

### Perspectives financières pour 2021 (hors programme COVID) confirmées

- Un chiffre d'affaires total, hors VLA2001, attendu entre €80 millions et €105 millions
- Dépenses de R&D, hors VLA2001, prévues entre €65 millions et €75 millions

**Thomas Lingelbach, Chief Executive Officer de Valneva,** a indiqué, « *Valneva continue de remplir ses principaux objectifs en matière de R&D. Nous venons d'annoncer d'excellents résultats pour le tout premier essai de Phase 3 au monde pour un vaccin contre le chikungunya, ainsi que d'excellents progrès pour nos programmes uniques contre la COVID-19 et la maladie de Lyme. Notre introduction réussie au Nasdaq a marqué une étape stratégique importante pour Valneva alors que nous poursuivons le développement de notre société. Nos équipes ont fourni des résultats phénoménaux cette année et je tiens à les remercier pour leur engagement et leur dévouement continus.* »

### Informations financières

(non-auditées, consolidées selon les normes IFRS)

| en millions d'euros           | 6 mois clos au 30 juin, |        |
|-------------------------------|-------------------------|--------|
|                               | 2021                    | 2020   |
| Chiffre d'affaires total      | 47,5                    | 47,9   |
| Ventes de produits            | 31,8                    | 40,9   |
| Bénéfice/Perte nette          | (86,4)                  | (25,6) |
| EBITDA                        | (80,1)                  | (17,2) |
| Trésorerie (à fin de période) | 329,8                   | 200,0  |

**Saint Herblain (France), 10 août 2021** – Valneva SE (Nasdaq: VALN; Euronext Paris: VLA) société spécialisée dans le développement et la commercialisation de vaccins prophylactiques contre des maladies infectieuses générant d'importants besoins médicaux, a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers consolidés du premier semestre clos le 30 juin 2021. Le rapport financier semestriel comprenant les comptes consolidés semestriels et le rapport d'activité sur le premier semestre est disponible sur le site internet de la société [www.valneva.com](http://www.valneva.com).

Valneva retransmettra en direct la conférence téléphonique sur les résultats financiers du premier semestre à 15:00 CEST via le lien <https://edge.media-server.com/mmc/p/qr0r7sgm>. Une rediffusion de la conférence téléphonique sera également disponible sur le site internet de la société.

## Candidats vaccins en développement clinique

### **CANDIDAT VACCIN CONTRE LA MALADIE DE LYME – VLA15** **Accélération du développement pédiatrique**

Valneva développe VLA15, un candidat vaccin qui cible la Borréliose, la bactérie à l'origine de la maladie de Lyme. VLA15 est un vaccin multivalent à base de protéines recombinantes ciblant six sérotypes de Borréliose représentant les souches les plus communes présentes aux Etats-Unis et en Europe. VLA15 est le seul vaccin en développement clinique contre la maladie de Lyme.

Valneva a précédemment annoncé une collaboration avec Pfizer pour le développement en phase avancée et, en cas d'approbation, la commercialisation de VLA15<sup>1</sup>. Valneva a annoncé des résultats initiaux positifs pour deux essais cliniques de Phase 2 de VLA15 chez plus de 800 adultes en bonne santé.

Afin d'accélérer le développement pédiatrique de VLA15, Valneva et Pfizer ont initié un essai supplémentaire de Phase 2 en mars 2021, VLA15-221. En juillet 2021, Pfizer et Valneva ont annoncé la fin du recrutement pour VLA15-221 avec un total de 625 participants, âgés de 5 à 65 ans, randomisés dans l'essai. L'objectif de l'essai est de démontrer l'innocuité et l'immunogénicité jusqu'à l'âge de 5 ans et d'évaluer le schéma de vaccination optimal à utiliser en Phase 3. Les résultats initiaux de VLA15-221 sont attendus au cours du premier semestre 2022.

### **CANDIDAT VACCIN CONTRE LE CHIKUNGUNYA – VLA1553** **Résultats positifs de Phase 3 annoncés**

VLA1553 est un candidat vaccin vivant atténué à injection unique contre le chikungunya, un virus transmis par les moustiques qui s'est étendu à plus d'une centaine de pays et qui pourrait potentiellement s'étendre rapidement davantage. Il n'existe actuellement aucun vaccin préventif, ni traitement efficace contre le chikungunya qui est, de ce fait, considéré comme une menace majeure pour la santé publique. VLA1553 est, à la connaissance de Valneva, le seul candidat vaccin contre le chikungunya actuellement en essais cliniques de Phase 3 dans le monde.

Au début du mois d'août 2021, Valneva a annoncé des résultats initiaux positifs pour l'étude pivot de Phase 3 de VLA1553. L'essai, qui incluait 4,115 adultes âgés de 18 ans et plus sur 44 sites aux Etats-Unis, a atteint son critère principal d'évaluation, générant des titres d'anticorps neutralisants chez 98,5% des participants 28 jours après une seule injection du candidat vaccin (immunogénicité

---

<sup>1</sup> [Valneva et Pfizer annoncent leur collaboration pour co-développer et commercialiser le vaccin VLA15 contre la maladie de Lyme](#)

évaluée chez 264 des 268 participants du sous-groupe sélectionné, conformément au protocole de l'étude, 95%CI: 96.2-99.6). Le taux de séro-protection de 98,5% a donc largement dépassé le seuil de 70% convenu avec l'autorité de santé américaine, la FDA. Le taux de séroprotection avait été défini avec la FDA pour servir de marqueur immunologique pouvant être utilisé dans le cadre d'une demande d'autorisation de mise sur le marché pour VLA1553, selon la procédure accélérée octroyée par la FDA. Le candidat vaccin a été fortement immunogène avec une moyenne géométrique des titres d'anticorps (MGT) d'environ 3 270, ce qui confirme le profil d'immunogénicité observé lors de l'essai de Phase 1.

VLA1553 s'est également révélé hautement immunogène y compris chez les participants âgés, qui ont obtenus des taux de séro-protection et des titres d'anticorps aussi élevés que les adultes plus jeunes, avec un profil de sécurité tout aussi bon.

VLA1553 a été généralement bien toléré par les 3 082 participants évalués pour l'innocuité. Un comité indépendant de surveillance et de suivi des données de sécurité (DSMB) a supervisé continuellement l'étude et n'a identifié aucun problème de sécurité. Le profil d'innocuité correspond aux résultats de l'essai de Phase 1, où la majorité des effets indésirables mentionnés sur demande étaient légers ou modérés et ont cessé dans les trois jours. 1,6% des participants ont signalé des effets indésirables d'intensité sévère mentionnés sur demande, le plus souvent de la fièvre. Environ 50% des participants ont présenté des effets indésirables systémiques mentionnés sur demande, le plus souvent des maux de tête, de la fatigue et des myalgies (observés chez plus de 20 % des sujets). Le profil de tolérance local a montré qu'environ 15% des participants ont présenté des effets indésirables locaux mentionnés sur demande. L'essai se poursuivra jusqu'à l'analyse finale incluant les données de sécurité à six mois.

Le programme VLA1553 a reçu le statut de « Breakthrough Therapy » de la FDA en juillet 2021. Ce nouveau jalon fait suite à l'obtention des statuts « Fast Track » de la FDA et « PRIME » de l'Agence européenne des médicaments (EMA) reçu par Valneva en décembre 2018 et octobre 2020, respectivement. La société dont le vaccin contre le chikungunya recevra la première autorisation de mise sur le marché aux Etats-Unis sera éligible à l'obtention d'un bon d'évaluation prioritaire cessible (Priority Review Voucher) de la FDA.

Afin de rendre VLA1553 accessible dans les pays à revenus faibles et intermédiaires, Valneva et l'Institut brésilien Butantan ont signé des contrats pour le développement, la production et la commercialisation de VLA1553<sup>2</sup>. La collaboration s'inscrit dans le cadre du contrat de financement de \$23,4 millions que Valneva a conclu avec la Coalition pour les Innovations en Préparation aux Epidémies (CEPI) en juillet 2019<sup>3</sup>, soutenu par le programme Horizon 2020 de l'Union Européenne.

## **CANDIDAT VACCIN CONTRE LE SARS-CoV-2 – VLA2001**

### **Recrutement finalisé pour l'étude pivot de Phase 3**

VLA2001 est actuellement le seul candidat vaccin à virus entier, inactivé et adjuvanté contre la COVID-19 en développement clinique en Europe. Il est produit sur la plateforme à base de cellules

<sup>2</sup>*Valneva et l'Institut Butantan signent un accord final pour un vaccin à dose unique contre le chikungunya dans les pays à revenus faibles et intermédiaires*

<sup>3</sup>*CEPI octroie un financement à Valneva d'une valeur maximale de \$23.4 millions pour le développement avancé d'un vaccin à injection unique contre le chikungunya*

Vero de Valneva et s'appuie sur la technologie de production du vaccin contre l'encéphalite japonaise de Valneva, IXIARO®.

Début juin 2021, Valneva a annoncé que le recrutement pour l'étude pivot de Phase 3 de VLA2001, « Cov-Compare » (VLA2001-301), a été finalisé avec plus de 4 000 participants randomisés. Lors de l'essai clinique de Phase 1/2, VLA2001 a été fortement immunogène et a été généralement bien toléré, sans aucun problème de sécurité identifié<sup>4</sup>. Les premiers résultats de l'étude « Cov-Compare » sont attendus au début du quatrième trimestre 2021. Valneva prévoit d'entamer une soumission progressive du dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché (rolling submission) auprès de l'agence de santé britannique MHRA dans les prochaines semaines et, sous réserve des données de Phase 3, pense qu'une autorisation de mise sur le marché conditionnelle pourrait lui être accordée d'ici la fin 2021.

En parallèle de l'essai « Cov-Compare », Valneva travaille sur des variants du SARS-CoV-2 afin d'être en mesure de produire des vaccins basés sur ces variants. Valneva participe également à un essai clinique financé par le gouvernement britannique portant sur différentes vaccinations de rappel contre la COVID-19. L'essai « COV-Boost », mené par l'hôpital universitaire de Southampton NHS Foundation Trust, étudie sept vaccins différents contre la COVID-19, dont VLA2001, en vue d'une utilisation comme rappel et évalue également les niveaux de dosage. Cet essai sera le premier au monde à fournir des données essentielles sur l'efficacité d'un rappel avec chaque vaccin pour protéger contre le virus. Le recrutement de l'essai « COV-Boost » est désormais finalisé. Valneva a également initié la production de VLA2001 dans ses locaux en Ecosse et en Suède afin d'optimiser le calendrier de livraison potentiel du vaccin.

Bien que des vaccins contre le SARS-CoV-2 soient déjà approuvés, compte tenu des avantages potentiels souvent associés avec des vaccins à virus entiers inactivés, Valneva estime que son vaccin pourrait jouer un rôle dans le portefeuille de vaccins contre le SARS-CoV-2 afin de répondre au besoin mondial durant la pandémie actuelle et dans le futur.

En septembre 2020, Valneva a annoncé un partenariat avec le gouvernement britannique lui donnant la possibilité d'acheter jusqu'à 190 millions de doses jusqu'en 2025<sup>5</sup>. Le gouvernement britannique a, à ce jour, commandé 100 millions de doses livrables en 2021 et 2022.

## Vaccins commerciaux

### VACCIN CONTRE L'ENCEPHALITE JAPONAISE (IXIARO®/JESPECT®)

IXIARO® est le seul vaccin contre l'encéphalite japonaise enregistré et disponible aux Etats-Unis, au Canada et en Europe.

Au premier semestre 2021, les ventes d'IXIARO® étaient de €25,4 millions contre €28,4 millions au premier semestre 2020. Alors que la pandémie de COVID-19 continue d'avoir un impact négatif sur l'industrie du voyage et les ventes de vaccins sur le marché privé, l'impact sur les ventes

<sup>4</sup> *Valneva annonce des résultats positifs de Phase 1/2 pour son candidat vaccin inactivé et adjuvanté contre la COVID-19, VLA2001*

<sup>5</sup> *Valneva confirme sa participation au programme de réponse vaccinale au COVID-19 du gouvernement britannique*

d'IXIARO® au cours du premier semestre 2021 a été atténué par les revenus provenant de son contrat en cours avec le Département américain de la Défense (DoD).

### **VACCIN CONTRE LE CHOLERA / ETEC<sup>6</sup> (DUKORAL®)**

Le vaccin contre le choléra de Valneva, DUKORAL®, est un vaccin oral pour la prévention de la diarrhée causée par Vibrio choléra et/ou l'ETEC produisant une toxine thermolabile, la principale cause de la diarrhée du voyageur. Son utilisation est autorisée dans l'Union européenne et en Australie pour la protection contre le choléra et au Canada, en Suisse, en Nouvelle-Zélande et en Thaïlande pour la protection contre le choléra et l'ETEC. DUKORAL® est indiqué pour les adultes et les enfants à partir de deux ans qui vont se rendre dans des zones endémiques.

DUKORAL® a enregistré des ventes de €0,4 million au premier semestre 2021, contre €12,1 millions au premier semestre 2020. Les ventes de DUKORAL® ont été négativement impactées par la pandémie de COVID-19 et ses conséquences sur le marché du voyageur.

### **Eléments financiers du premier semestre 2021**

(non-audités, consolidés selon les normes IFRS)

#### **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires total de Valneva était de €47,5 millions au premier semestre de l'exercice 2021, contre €47,9 millions au premier semestre de l'exercice 2020. Les ventes de produits ont diminué de 22,4% pour atteindre €31,8 millions au premier semestre 2021, contre €40,9 millions au premier semestre 2020. A taux de change constants, les ventes de produits ont diminué de 18,6% au premier semestre 2021 par rapport au premier semestre 2020 en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'industrie du voyage. Les ventes d'IXIARO®/JESPECT® ont diminué de 10,6% (3,5 % à taux de change constants) pour atteindre €25,4 millions et celles de DUKORAL® de 96,5% (96,6 % à taux de change constants) pour atteindre €0,4 million au premier semestre 2021, contre respectivement €28,4 millions et €12,1 millions au premier semestre 2020. Les ventes de produits pour tiers ont augmenté à €5,9 millions au premier semestre 2021, contre €0,4 million au premier semestre 2020. Cette augmentation est due aux ventes supplémentaires liées à l'accord de distribution de Valneva avec Bavarian Nordic pour la commercialisation de Rabipur®/RabAvert® et Encepur® dans certains territoires qui a pris effet en 2021.

Le chiffre d'affaires des Autres Revenus, qui comprend notamment celui des collaborations, licences et services était de €15,7 millions au premier semestre 2021, contre €7,0 millions au premier semestre 2020. Cette augmentation s'explique par une croissance des revenus liés à l'accord de collaboration avec la société Pfizer pour le vaccin contre la maladie de Lyme, à des revenus supplémentaires liés à la collaboration avec l'Instituto Butantan pour la fourniture du

---

<sup>6</sup> Les indications diffèrent par pays – veuillez-vous référer aux informations posologiques et aux guides de prescription en vigueur dans votre pays pour une information complète sur le produit et notamment les doses à prescrire, toute information relative à la sécurité du produit et les classes d'âge pour lesquelles le vaccin a reçu une autorisation de mise sur le marché. ETEC = bactérie Escherichia coli entérotoxigène

vaccin contre le chikungunya dans les pays à revenus faibles et intermédiaires, ainsi qu'à des revenus plus élevés générés dans l'unité de production de matériel clinique (CTM) en Suède.

### Résultat opérationnel et EBITDA

Les coûts des produits et services vendus (COGS) étaient de €34,8 millions au premier semestre de l'exercice 2021, soit une marge brute totale de 39,2% contre 55,7% au premier semestre 2020, le recul s'expliquant principalement par un enregistrement de provisions pour les stocks excédentaires conjugué à une baisse des ventes de produits, tous deux ayant un impact sur la marge brute en pourcentage des ventes. €11,7 millions de ces coûts provenaient des ventes d'IXIARO®/JESPECT®, soit une marge brute de 54,1% pour ce vaccin. €3,6 millions de ces coûts provenaient des ventes de DUKORAL®, entraînant une marge brute négative sur le produit. Sur les coûts restants au premier semestre 2021, €4,1 millions provenaient de l'activité de distribution de produits pour tiers et €11,3 millions des coûts des services. Au premier semestre de l'exercice 2020, les COGS étaient de €22,5 millions, dont €18,1 millions liés aux coûts des produits et €4,4 millions lié aux coûts des services.

Les dépenses de Recherche et développement (R&D) ont continué de progresser au premier semestre 2021, pour s'établir à €78,7 millions contre €33,1 millions au premier semestre 2020. Cette progression est principalement liée aux investissements dans le candidat vaccin contre la COVID-19, VLA2001, ainsi qu'aux coûts des essais cliniques de Phase 3 pour le candidat vaccin contre le chikungunya, VLA1553. Hors COVID-19, les investissements en recherche et développement s'élèvent à €32,6 millions au premier semestre 2021, contre €31,5 millions au premier semestre 2020. Au premier semestre 2021, les frais commerciaux étaient de €9,6 millions contre €10,0 millions au premier semestre 2020. Cette diminution est liée à une baisse des dépenses de marketing et distribution dans tous les marchés directs de Valneva, en raison de la diminution des ventes à cause de la pandémie de COVID-19. Les frais commerciaux du premier semestre 2021 incluent notamment €2,0 millions de dépenses liées à la préparation du lancement du candidat vaccin contre le chikungunya (aucune dépense au premier semestre 2020). Les frais généraux et administratifs ont progressé à €20,9 millions au premier semestre 2021 contre €10,6 millions sur la même période de l'exercice 2020, principalement en raison d'une augmentation des coûts destinés à soutenir les transactions et projets du Groupe, et notamment une augmentation des ressources allouées aux activités COVID du Groupe.

Les autres revenus, nets des autres charges, ont progressé à €10,4 millions au premier semestre 2021 contre €6,5 millions au premier semestre 2020. Cette hausse s'explique par l'augmentation du crédit d'impôt Recherche résultant directement de l'augmentation des dépenses de R&D.

Valneva a réalisé une perte opérationnelle de €86,2 millions au premier semestre 2021 contre une perte opérationnelle de €21,9 millions sur la même période en 2020. Le Groupe a, par ailleurs, enregistré un EBITDA négatif de €80,1 millions au premier semestre 2021 contre un EBITDA négatif de €17,2 millions au premier semestre 2020.

### Résultat net

Au premier semestre 2021, Valneva a réalisé une perte nette de €86,4 millions contre une perte nette de €25,6 millions au premier semestre 2020.

Les charges financières et effets de change au premier semestre 2021 ont résulté en un résultat financier positif de €0,5 millions comparé à un résultat financier négatif de €5,6 millions au premier semestre de l'exercice 2020. Ce changement s'explique principalement par des gains de change s'élevant à €8,7 millions au premier semestre 2021, essentiellement dus à des gains de réévaluation de positions de bilan non libellées en euros, contre une perte de change nette de €1,7 million au premier semestre 2020. Les charges d'intérêts ont augmenté à €8,4 millions au premier semestre 2021, contre €3,9 millions pour la même période de 2020. Cette croissance est due à l'augmentation des charges d'intérêts liées aux passifs de remboursement ainsi qu'à l'augmentation des charges d'intérêts liées à l'accord de financement avec les fonds de santé américains Deerfield & OrbiMed conclu en 2020.

### **Flux de trésorerie et liquidités**

Les flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles se sont élevés à €84,2 millions au premier semestre 2021 contre €113,2 millions au premier semestre 2020, principalement soutenus par les paiements d'étape liés à l'accord de fourniture du vaccin contre la COVID-19 conclu avec le gouvernement du Royaume-Uni en septembre 2020. Les flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles au premier semestre 2020 étaient principalement soutenus par le paiement initial de \$130 millions reçu dans le cadre de la collaboration avec Pfizer pour le vaccin contre la maladie de Lyme.

Les flux de trésorerie négatifs liés aux activités d'investissement étaient de €39,9 millions au premier semestre 2021, contre €1,8 million au premier semestre 2020, principalement en raison d'achats d'équipements dans le cadre des expansions des sites écossais et suédois pour la production du candidat vaccin contre la COVID-19.

Les flux de trésorerie positifs liés aux activités de financement étaient de €78,7 millions au premier semestre 2021 provenant principalement du produit de l'émission de nouvelles actions dans le cadre d'une offre publique aux Etats-Unis et d'un placement privé en Europe (Offre Globale). Les entrées de trésorerie au premier semestre 2020 s'élevaient à €24,5 millions et étaient principalement constituées du produit net de l'accord de financement avec les fonds américains spécialisés dans le secteur de la santé Deerfield et OrbiMed, compensé par €20,0 millions de remboursements d'emprunts à la Banque européenne d'investissement.

La trésorerie du Groupe au 30 juin 2021 a progressé à €329,8 millions contre €204,4 millions au 31 décembre 2020. Cette augmentation de la trésorerie provient principalement de paiements reçus par le Gouvernement britannique dans le cadre du partenariat sur la COVID-19, ainsi qu'au produit de l'Offre Globale de nouvelles actions au NASDAQ à New York et sur Euronext à Paris en mai 2021.

### **Mesures financières non-IFRS**

Le Management de Valneva utilise et présente son EBITDA selon les normes IFRS ainsi que non-IFRS pour évaluer et communiquer ses performances. Bien que les mesures non-IFRS ne doivent pas être interprétées comme des alternatives aux mesures IFRS, la Management estime que les mesures non-IFRS sont utiles pour mieux comprendre la performance actuelle de Valneva, les tendances de cette performance et sa situation financière.

L'EBITDA est une mesure supplémentaire commune de la performance utilisée par les investisseurs et les analystes financiers. La direction estime que cette mesure fournit des outils analytiques supplémentaires. L'EBITDA est défini comme le bénéfice (perte) des activités poursuivies avant intérêts débiteurs, impôts sur le revenu et amortissement.

Un rapprochement de l'EBITDA et du bénéfice (perte) d'exploitation, mesure IFRS la plus directement comparable, est présenté ci-dessous :

L'EBITDA est une mesure supplémentaire commune de la performance utilisée par les investisseurs et les analystes financiers. La direction estime que cette mesure fournit des outils analytiques supplémentaires. L'EBITDA est défini comme le bénéfice (la perte) des activités poursuivies avant les intérêts débiteurs, les impôts sur le revenu et les amortissements.

Un rapprochement de l'EBITDA et du bénéfice (perte) d'exploitation, mesure IFRS la plus directement comparable, est présenté ci-dessous :

| en millions d'euros  | 6 mois clos au 30 juin, |               |
|----------------------|-------------------------|---------------|
|                      | 2021                    | 2020          |
| Perte opérationnelle | (86,2)                  | (21,9)        |
| Ajouter:             |                         |               |
| Amortissement        | 3,1                     | 3,0           |
| Dépréciation         | 3,0                     | 1,7           |
| <b>EBITDA</b>        | <b>(80,1)</b>           | <b>(17,2)</b> |

### À propos de Valneva SE

Valneva est une société spécialisée dans le développement et la commercialisation de vaccins prophylactiques contre des maladies infectieuses générant d'importants besoins médicaux. Valneva a une approche hautement spécialisée et ciblée du développement de vaccins en identifiant des maladies infectieuses mortelles et débilitantes pour lesquelles il n'existe pas de solution vaccinale prophylactique et pour lesquelles les options thérapeutiques sont limitées. Valneva utilise ensuite sa forte connaissance de la science des vaccins, et notamment son expertise dans les différents modes de vaccination ainsi que ses infrastructures de développement de vaccins déjà bien établies, pour mettre au point des vaccins prophylactiques destinés à lutter contre ces maladies. Le Groupe a mis à profit son expertise et ses infrastructures pour commercialiser avec succès deux vaccins et pour faire rapidement progresser un large éventail de candidats vaccins en développement clinique, et notamment ses candidats vaccins contre la maladie de Lyme, le virus du chikungunya et la COVID-19.

### Contact Médias et investisseurs

Laëtitia Bachelot-Fontaine  
 VP Global Communications & European Investor Relations  
 M +33 (0)6 4516 7099  
[laetitia.bachelot-fontaine@valneva.com](mailto:laetitia.bachelot-fontaine@valneva.com)

Joshua Drumm  
 VP Global Investor Relations  
 M +1 917 815 4520  
[joshua.drumm@valneva.com](mailto:joshua.drumm@valneva.com)

### Information importante

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives à l'activité de Valneva y compris en ce qui concerne l'avancée, le calendrier et l'achèvement de projets de



recherche ou de développement et d'essais cliniques de candidats produits, la capacité de fabriquer et commercialiser des candidats produits et leur acceptation par le marché, la capacité à protéger la propriété intellectuelle et à travailler sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle de tiers, les estimations de rendement et les estimations futures concernant les pertes d'exploitation anticipées, les revenus futurs, les besoins en capitaux et autres besoins additionnels de financement. En outre, même si les résultats réels ou le développement de Valneva sont conformes aux énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse, ces résultats ou évolutions de Valneva peuvent ne pas être représentatifs du futur. Dans certains cas, vous pouvez identifier les énoncés prospectifs par des termes comme « pourrait », « devrait », « s'attend à », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « vise », « cible » ou des mots similaires. Ces énoncés prospectifs sont basés en grande partie sur les attentes actuelles de Valneva à la date du présent communiqué et sont assujettis à un certain nombre de risques et incertitudes connus et inconnus ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire que les résultats réels, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats futurs, des performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. En particulier, les attentes de Valneva pourraient être affectées par, entre autres, des incertitudes liées au développement et à la fabrication de vaccins, à des résultats d'essais cliniques inattendus, des actions réglementaires inattendues ou des retards, à la concurrence en général, aux fluctuations monétaires, à l'impact de la crise mondiale et européenne du crédit, et à la capacité à obtenir ou à conserver un brevet ou toute autre protection de propriété intellectuelle ainsi que les risques et incertitudes discutés ou identifiés dans les documents publics de Valneva déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, y compris ceux énumérés dans le Document d'Enregistrement Universel 2020 de la Société déposé auprès de l'AMF le 9 avril 2021, qui est disponible sur le site internet de la Société et sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), et les documents publics et rapports déposés auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission. A la lumière de ces risques et incertitudes, il ne peut être garanti que les déclarations prospectives faites dans ce communiqué de presse se réaliseront effectivement.

